

Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air

PAFILR

Régulier et communautés autochtones



QUELQUES DÉFINITIONS

Activité physique : Activité au cours de laquelle on a recours à ses ressources corporelles pour effectuer des mouvements, entraînant une dépense énergétique.*

Sport : Activité physique pratiquée avec des règles, des équipements et des installations spécifiques, faisant appel à des aptitudes physiques, techniques, motrices ou perceptuelles, pratiquée individuellement ou en équipe dans divers contextes de pratique. *

Plein air : Activité physique, non motorisée et sans prélèvement (ex. : pêche, chasse, etc.), exercée à l'extérieur, dans un rapport dynamique et harmonieux avec les éléments de la nature.*

*Source: Au Québec, on bouge, Gouvernement du Québec, 2017, page36.

Le plaisir d'être actif à tout âge

Loisir et sport Côte-Nord, mandatés et financés par le ministère de l'Éducation du Québec est fier de soutenir financièrement les organisations locales ou régionales dans la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, pour favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques et de plein air pour l'ensemble de la population québécoise, quels que soient l'âge, le sexe, le revenu, les capacités, la culture ou le milieu de vie des personnes.



Table des matières

Clientèles cible	01
Qui peut déposer.....	02
Valeurs du PAFILR	03
Règles d'admissibilité au PAFILR et exigences administratives	05
Critères d'analyse et dépenses admissibles	10
Déposé une demande	18

Clientèles cible

- **4 - 5 ans**

Impact à long terme sur les habilités intellectuelles, physiques et comportementales à l'aide de jeux libres diversifiés. (Au Québec, On bouge, pages 8 et 11)

- **6 à 17 ans**

Activités sportives diversifiées au minimum de 60 minutes par jour. (Au Québec, On bouge, pages 12 et 25)

- **Adultes**

Mode de vie physiquement actif, accessible et adapté à la réalité du temps investie au travail et dans la vie familiale. (Au Québec, On bouge, page 12)

- **Aînées**

Activité physique diversifiée, accessible et adaptée à leurs capacités. (Au Québec, On bouge, page 13)

Qui peut déposer?

Toutes les entités énumérées ci-bas doivent être reconnues par le gouvernement.

- CPE et Garderie visée à la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- Préscolaire, primaire, secondaire et cégep
- Milieu de travail (Organisme à but non lucratif, école)
- Habitation communautaire ou à but non lucratif pour personnes âgées
- Milieu municipal et conseil de bande
- Organisme à but non lucratif
- Milieu associatif (Club, association de sport ou de plein air)

Valeurs

Un projet admissible doit pouvoir offrir l'occasion à la population de pratiquer des activités physiques et de plein air variés, accessibles, de qualité et sécuritaire.

1. Accessibilité

- Physique: infrastructure, emplacement, équipements, etc.
- Temporelle: flexibilité d'horaire, durée de l'activité, etc.
- Socioéconomique: gratuité, adaptée, etc.

3. Promotion

- Sensibilisation: animation, qui fait quoi, soutenir et initier dans le sport et le plein air.
- Bonne pratique: Diffuser les bonnes pratiques de l'activité pour la sécurité et le plaisir de tous.
- Mise en valeur: source de fierté chez les participants et désir de recommencer.

2. Qualité

- Éthique et sécuritaire: intégrité physique et morale des individus.
- Esprit sportif: plaisir et encadrement
- Diversifié: pour tous les niveaux (compétitif, récréatif, débutant, etc.

4. Synergie et concertation

- Maintenir ou concevoir une offre
- Respecter les valeurs du ministère
- Mettre de l'avant les partenariats locaux et régionaux.

Exemple d'application des principes de bases

INFRASTRUCTURE

- Accroître les possibilités d'être actif en aménageant ou en réaménageant des espaces publics intérieurs ou extérieurs propices à la pratique régulière d'activités physiques et de plein.
- Adaptation d'in infrastructure aux personnes ayant des restriction physique ou autre.

ÉVÉNEMENTIEL

- Offrir des activités physiques et de plein air sous différentes formes, dont des activités d'initiation et de découverte, dans un environnement stimulant et sécuritaire, afin de contribuer au sentiment de compétence, d'autonomie et d'appartenance chez le participant.

ÉQUIPEMENT

- Réparation et acquisition de matériel durable et sécuritaire favorisant la pratique d'activité physique.

Appliqués dans le bon volet du PAFILR

Il existe trois volets dans le PAFILR:

1. PAFILR régulier

Soutien les besoins locaux et régionaux en matière de promotion et de valorisation de la pratique régulière d'activités physiques et de plein air pour toutes les personnes admissibles à la subvention.

2. PAFILR Communautés autochtones

Soutien les besoins locaux et régionaux en matière de promotion et de valorisation de la pratique régulière d'activités physiques et de plein air pour toutes les communautés autochtones de la Côte-Nord.

3. PAFILR évènement sportifs (NOUVEAU)

Le volet Évènement sportif est traité à part, car il a plusieurs particularités.

Pour plus d'information, rendez-vous sur urlscn.com.

**Dépôt de votre projet et
exigences
administratives**

RÈGLES D'ADMISSIBILITÉ pour tout les volets

- Le projet doit se réaliser entre le 20 novembre 2023 et le 22 mars 2024.
- Le formulaire de demande doit être rempli entre le 18 septembre et le 23 octobre 2023.
- Une réponse sera émise par lettre électronique au plus tard le 6 novembre 2023.

AUTRES INFORMATIONS

- Un organisme peut faire 2 demandes annuellement, mais une seule par appel de projets.
- Les projets non retenus recevront une lettre électronique les avisant de la décision.

SOUTIEN FINANCIER

PAFILR RÉGULIER

Le soutien financier peut correspondre jusqu'à un maximum de 70% des dépenses admissibles totales du projet. Votre organisation doit assumer la portion du 30%. (Organisation elle-même, partenaires financiers, commandites...)

L'aide financière accordée par projet est de minimum 500\$ à maximum 8 000\$.

PAFILR COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Le soutien financier peut correspondre jusqu'à un maximum de 70% des dépenses admissibles totales du projet. Votre organisation doit assumer la portion du 30%. (Organisation elle-même, partenaires financiers, commandites...)

L'aide financière accordée par projet est de minimum 500\$ à maximum 10 000\$.

Reddition de compte

Compléter la reddition de compte; soit le rapport d'activités et faire parvenir les pièces justificatives à Loisir et sport Côte-Nord au plus tard le 22 mars 2024.

VISIBILITÉ

Mentionner la contribution du Ministère de l'Éducation du Québec et de Loisir et sport Côte-Nord à l'intérieur des documents promotionnels et lors des activités publiques et insérez les logos dans tous les documents et outils de communication. (Les visuels sont fournis et approuvés par Loisir et sport Côte-Nord);

MODALITÉS DE VERSEMENT

- Un premier versement correspondant à 70% du montant de la subvention est versé lors de l'annonce des projets sélectionnés;
- Un versement final équivalent au solde de 30% de la subvention est versé lors de la validation de la conformité des documents de reddition de compte;

CRITÈRES D'ANALYSE

Cette grille sera utilisée par le comité lors de l'analyse des projets.

Pondération	3	2	1	0
-------------	---	---	---	---

Le projet permet de rendre accessible l'activité physique ou/et le plein air à la population.	Aménagement d'environnement favorable à la pratique d'activité physique et/ou de plein air (maintiens ou mise en place de site de pratique)	Achat de matériel sécuritaire et accessible pour plusieurs clientèles cible (ou se situe le matériel, bénéficie à combien de personne et gratuité)	Achat de matériel sécuritaire et accessible pour une clientèle cible (ou se situe le matériel, bénéficie à combien de personne et gratuité)	Le projet ne permet pas de rendre des activités physiques et/ou de plein plus accessible.
Le projet répond à un réel besoin de la population.	Le projet est déposé suite à une demande de la population.	Le projet est une demande de plus d'une clientèle cible.	Le projet est une demande d'une clientèle cible.	Le projet ne répond pas à un besoin.
Le projet soutient ou/et initie la population à l'activité physique et/ou au plein air de manière innovante.	Renouveler ou mettre à jours un services touchant l'activité physique et/ou le plein air.	Rendre accessibles de nouvelles activités physiques et/ou de plein air	Amélioration d'activité physique et/ou de plein air pour une clientèle ciblé.	Le projet existe déjà ou ne permet pas d'améliorer un service.

CRITÈRES D'ANALYSE

<p>Clientèles visées</p>	<p>Le projet favorise la pratique régulière d'activité physique et fait découvrir ou redécouvrir le plaisir d'être actif physiquement à des personnes qui n'y avaient pas accès avant.</p>	<p>Le projet favorise la pratique régulière d'activité physique et fait découvrir ou redécouvrir le plaisir d'être actif physiquement à plus d'un type de clientèle.</p>	<p>Le projet favorise la pratique régulière d'activité physique et fait découvrir ou redécouvrir le plaisir d'être actif physiquement à un type de clientèle.</p>	<p>Le projet est pour une personne spécifique ou ne concerne pas la clientèle cible.</p>
<p>Sécurité et accessibilité au projet</p>	<p>La période et les heures d'accessibilité au projet sont diversifiées pour plusieurs clientèles et améliorent la sécurité des individus lors de la pratique.</p>	<p>Le projet est accessible et sécuritaire pour une clientèle précise.</p>	<p>le projet améliore soient l'accessibilité OU la sécurité.</p>	<p>Le projet ne permet pas d'améliorer l'accessibilité et la sécurité aux activités physiques et/ou de plein air pour la clientèle cible.</p>

CRITÈRES D'ANALYSE

<p>Porté du projet</p>	<p>Le projet aurait des impacts régionaux.</p>	<p>Le projet est de portée locale.</p>	<p>Le projet est pour une clientèle ciblée.</p>	<p>Le projet vise une personne individuelle.</p>
<p>Le projet est durable dans le temps.</p>	<p>Facilite les activités physiques et/ou le plein air à long terme. (matériel et site)</p>	<p>Activités récurrentes (activité pour une clientèle ciblée)</p>	<p>Évènement (1 fois)</p>	<p>L'activité ne rejoint pas suffisamment de personnes et n'ai pas récurrente.</p>
<p>Plan de communication</p>	<p>Le projet permet de la visibilité pour les partenaires et met de l'avant les bienfaits des activités physiques et/ou de plein air.</p>	<p>Le projet sera mis de l'avant sans sensibilisation au mode de vie physiquement actif.</p>	<p>Le projet sera promu à un type de clientèle très ciblée.</p>	<p>Le projet ne sera pas diffusé de quelque manière.</p>

CRITÈRES D'ANALYSE

<p>Partenariats locaux et régionaux.</p>	<p>Le projet est réalisé en partenariat avec des organismes locaux et régionaux.</p>	<p>Le projet est réalisé avec des partenaires locaux, régionaux et provinciaux.</p>	<p>Le projet est réalisé avec des partenaires provinciaux.</p>	<p>Le projet n'est pas réalisé en partenariat.</p>
<p>Adaptation du projet aux personnes handicapées.</p>	<p>Le projet a pleinement été adapté pour différents types de personnes et leur restriction.</p>	<p>Les personnes avec des restrictions pourront faire une partie du projet</p>	<p>Les personnes avec des restrictions pourront être présent sur le site.</p>	<p>Les personnes avec des restrictions ne peuvent pas être présent, de près ou de loin, au projet.</p>
<p>Qualité de la demande</p>	<p>La demande a été remplie selon les étapes présenter et le budget réaliste et équilibré.</p>	<p>La demande a été remplie, mais certaines informations sont manquantes ou peu détaillées.</p>	<p>Le projet manque beaucoup d'informations ce qui nécessite des clarifications.</p>	<p>Le demande de projet n'est pas claire et nous n'avons pas de retours avant l'analyse des projets.</p>

Frais admissibles

Le tableau si bas recense la majorité des dépenses admissibles. Si vous ne trouvez pas le type de matériel ou achat que vous souhaitez faire avec cette subvention, n'hésiter pas à nous contacter. Nos informations de contact sont présentes à la fin du document.

Achat ou location de matériel et d'équipement durable et sécuritaire permettant la pratique d'activités physiques et de plein air

- Équipements sportifs et de plein air (ex: ski, patins, vélo, kayak, casque de sécurité, veste de flottaison, sac à dos, tente, sac de couchage etc.);
- Matériel de jeu et d'activité physique (ex: ballons et balles, bâtons, buts, paniers, gants, tapis de yoga, tapis de gymnastique, etc.);
- Support pour aider au patinage, articles pour jouer dans la neige ou dans le sable (pelle, chaudière, botte et manteau de pluie pour enfants, etc.);
- Matériel de réparation et d'entretien d'équipement d'activité physique, frais d'entretien;
- Chronomètre, système de chronométrage ou tableau indicateur électronique;
- Remorque pour transporter l'équipement de plein air;

Activités et événements à la population

- Location de salles, locaux (prioriser les partenariats);
- Installations éphémères relatives à la tenue d'événement (affiches, chapiteau en cas de pluie etc.);
- Ressources humaines (salaire) pour l'animation d'activités physiques (ex : jeux gonflables, «trampoline bungee»);
- Publicité et promotion;

Aménagement et réaménagement d'un espace public

- Ressources humaines (salaire) et matériaux pour la réalisation des travaux;
- Location ou achat d'équipement ou d'outils pour la réalisation des travaux;
- Module de jeux, balançoires, mur d'escalade, piste d'hébertisme, parcours, etc.;
- Lignage et panneaux de signalisation;
- Système d'éclairage (démontrer que cela va permettre d'allonger les heures de pratique d'activités physiques et de plein air);
- Location ou achat d'équipement pour l'entretien des pistes, sentiers et lieux de pratique (favoriser tout de même les partenariats possibles);
- Achat ou fabrication d'un petit cabanon pour l'entreposage du matériel ou de l'équipement sportif ou de plein air;

Sortie de plein air

- Frais d'essence;
- Frais pour la location d'un autobus ou d'un autre moyen de locomotion;
- Frais d'entrée (tarif de groupe) pour une sortie de groupe;
- Frais de camping (tarif de groupe) pour une sortir de groupe;
- Location d'équipement;

Frais de main d'oeuvre (avantages sociaux compris)

- Salaire pour l'animation d'une activité;
- Salaire pour l'encadrement d'une activité;
- Salaire pour la réalisation de travaux d'aménagement/réaménagement d'espace public;
- Salaire pour temps de libération d'une enseignante ou d'un enseignant pour vivre une activité physique ou de plein air avec ses élèves;
- Salaire pour la conduite d'autobus;

Promotion des lieux de pratique, des sentiers, des activités ou des événements

- Graphisme;
- Impression;
- Achat ou placement publicitaire;

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Matériel assurant la sécurité (radios bidirectionnelles, dossards, trousse de premiers soins, sifflets, drapeaux, caméra de surveillance, etc.);
 - Moyens de transport motorisés;
 - Jumelles, loupes, GPS, table de billard, jeu de fléchettes et carnet de marche;
 - Matériel relatif à l'alimentation et l'hydratation (bouteilles d'eau, réchaud, vaisselle, nourriture, etc.);
 - Matériel remis à chaque individu (médaille, bourse, souliers, montre, articles promotionnels, Uniformes d'équipes sportives, vêtements, prix, etc.);
 - Ipad, système électronique, tableau d'affichage électronique et vélo-pupitre;
 - Taxes, frais d'assurance, frais d'hébergement, frais d'entrée individuel, Permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux; et frais de transport du matériel;
-
- Achat d'un terrain et géoréférencement des sites de pratique;
 - Élaboration des plans et devis;
 - Caractérisation d'un cour d'eau;
 - Location ou achat d'un système de son pour de la musique d'ambiance, lumières d'ambiance, foyer;
 - Panneau ou système d'information (ex: tableau d'informations de la ville, interprétation de la nature);
 - Achat, aménagement d'un abri, pergola ou tout autre équipement qui a comme objectif de créer un ombrage;
-
- Développement d'une application ou d'un site web;
-
- Ressource humaine pour de la formation (offrir ou recevoir de la formation);
 - Ressource humaine pour la planification, l'élaboration ou la coordination d'un programme ou d'une activité;
 - Ressource humaine pour la surveillance d'un lieu de pratique;
 - Ressource humaine pour l'entretien récurrent d'un lieu de pratique;

DÉPÔT D'UN PROJET

Pour avoir accès au formulaire lors d'une ouverture de dépôt de projet, vous pouvez nous écrire!

Document préparatoire pour une demande de financement dans le PAFILR

Lors de l'envoi de votre formulaire, vous devez vous assurer de bien avoir répondu à toutes les questions. Vous pouvez nous contacter pour avoir un soutien lors d'un dépôt pour une demande de financement dans le PAFILR. Une demande incomplète peut se voir refuser la subvention.

Les prochaines pages contiennent les informations demandées dans le formulaire de dépôt de projet. Ce document vise à vous aider à vous préparer. Pour que votre demande soit complète, vous devez remplir le formulaire officiel.

Renseignement sur l'organisme

Quel est votre type d'organisation ?

- **Centre de la petite enfance ou Garderie visée à la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance**
- **Garderie visée à la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance**
- **Milieu scolaire (Centre de services scolaire, établissement d'enseignement primaire, secondaire privé, public et collégial)**
- **Habitation communautaire ou à but non lucratif pour personnes âgées**
- **Milieu municipal (ville, municipalité, MRC, conseil de bande)**
- **Organisme à but non lucratif (coopérative de loisir, plein air et sport)**
- **Milieu associatif (club, association)**

Autres renseignements sur l'organisme

- **Nom complet de l'organisation**
- **Adresse postale avec Numéro de bureau (si applicable)**
- **Ville**
- **Code postal**

Renseignement sur le responsable du projet

Renseignement sur le responsable du projet

- **Prénom et nom**
- **Fonction au sein de l'organisme**
- **Numéro de téléphone**
- **Adresse courriel**

Renseignement sur le projet

Renseignement sur le projet

- **Titre du projet**
- **Quelle est la nature de votre projet ?**
 - **Activité physique**
 - **Sport**
 - **Plein air**
- **Résumé complet du projet**
- **Date de début de réalisation du projet (entre 20 novembre 2023 et le 22 mars 2024)**
- **Date de fin de réalisation du projet (entre 20 novembre 2023 et le 22 mars 2024)**
- **Quelle est l'objectif principal du projet**
 - **Créer ou bonifier des espaces intérieurs ou extérieurs propices à la pratique régulière d'activités physiques et/ou de plein air**
 - **Créer une activité, un projet ou événement afin d'augmenter les occasions d'adopter un mode de vie physiquement actif au plus grand nombre de citoyens**
 - **Développer des compétences plein air et donner des occasions d'être dans la nature**
 - **Réparation et acquisition de matériel durable et sécuritaire favorisant la pratique d'activités physiques**

Impact

- **Clientèles ciblées**
 - **0 à 5 ans**
 - **6 à 17 ans**
 - **Adultes**
 - **Aînées (55 ans et plus)**

- **Clientèles spécifiques ciblées**
 - **Innus et naskapis**
 - **Famille**
 - **Personne handicapée**
 - **Personne avec un revenu sous le seuil de la pauvreté**

Nombre de participants

En quoi votre projet se démarque-t-il et ajoute une plus-value en activité physique/plein air dans l'offre de votre organisation?

Votre projet est-il adapté pour des personnes qui ne sont pas dans votre public cible et si oui, comment? Si la réponse est non, écrivez simplement non.

Nommez les collaborateurs et partenaires impliqués à votre projet (s'il y a lieu).

Veillez cocher les clientèles (ceux qui bénéficieront du projet) qui sont impliquées aux étapes de planification et d'organisation de votre projet.

- **Bénévoles**
- **Parents**
- **Élève**
- **Aîné**
- **Aucun**

Votre projet est-il en lien avec des initiatives ou des politiques touchant l'activité physique ou le plein air comme Au Québec, On bouge ? Si oui, spécifiez.

À quelle fréquence votre projet permettra-t-il à la clientèle de pratiquer l'activité physique?

Bénévoles

- **1 fois (activité annuelle)**
- **plusieurs fois par jours**
- **plusieurs fois par semaine**
- **plusieurs fois par mois**
- **Tout au long de l'année (autant de fois que la personne le veut selon vos horaires)**

Énumérez les activités physiques/ de plein air pouvant être pratiquées grâce à votre projet.

Votre projet inclut-il de l'initiation (formation et apprentissage) à la pratique d'une activité physique/ de plein air? Si oui, décrivez.

Quels sont les coûts d'inscription ou d'accès pour le public visé par le projet?

- **Gratuit**
- **Entre 1\$ et 5\$**
- **Entre 5\$ et 10\$**
- **Entre 10\$ et 20\$**
- **20\$ et plus**

Quels éléments seront mis en place pour limiter les obstacles à la participation des personnes handicapées?

- **Gratuit pour l'accompagnateur**
- **matériel adapté**
- **lieu physiquement accessible**

Comment allez-vous assurer l'accessibilité à votre projet (ex. heures d'ouverture, façon de s'y rendre, coût, mesures d'apaisement de la circulation, etc.) ?

Comment allez vous assuré la pérennité du projet au niveau des activité ou des impacts à long terme?

Montant souhaité (doit représenter au maximum 70% de l'ensemble de votre budget). Le montant demandé est de minimum 500\$ et de maximum 8000\$.

Montant total des dépenses du projet (Représente 100% de vos dépenses)

Veillez dresser la liste de vos dépenses pour l'ensemble du projet. Veuillez indiquer le montant associé à chacune des dépenses.

Parmi la liste décrite à la question précédente, veuillez préciser les dépenses qui seront assumées avec l'aide financière demandée à Loisir et sport Côte-Nord (70%). Veuillez au besoin vous référer au document sur les exemples de dépenses admissibles et non admissibles. (site web de l'URLS).

Il n'est maintenant plus nécessaire de déposer vos prévisions budgétaires par courriel, vous êtes invité à détailler vos prévisions ci-dessous. Les taxes ne sont pas admissibles (le montant demandé doit être avant taxes) ainsi que les frais de transport (achat de matériel). Le soutien financier doit correspondre à maximum 70% des dépenses totales du projet. L'aide financière accordée par projet est de minimum 500\$ à maximum 8 000\$ (maximum 10 000\$ pour les communautés autochtones).

Quelle est votre plan de communication/promotion de votre projet?

Vous avez compléter le formulaire pour la demande d'aide financière PAFILR régulier ou Communauté autochtone. Nous vous conseillons de relire le tout avant d'envoyer le formulaire, car une demande incomplète peut se voir refuser.

Merci de votre compréhension!

Informations demandé pour la reddition de compte

Nom de l'organisation

Nom complet et adresse courriel du responsable de projet

Avez-vous atteint votre objectif en réalisant votre projet? (Retombées, impact, augmentation de la pratique d'activité physique, innovation, profite à d'autres clientèles, implication du milieu, initiation...)

Nombre de participants

Les taxes et frais de transport reliés à l'achat de matériel sont des dépenses non admissibles. Suite à la réception de votre reddition de compte et de vos pièces justificatives acheminées par courriel à richard.tremblay.sarah@urlscn.qc.ca , le versement de 30% du montant accordé vous sera acheminé.

**Pour toutes questions,
n'hésitez pas à nous
contacter!**



☎ 418-296-5774

✉ richard.tremblay.sarah@urlscn.qc.ca